

MAIRIE DE
BESANÇON



**Arrêté du Maire de la Ville de
Besançon**

Publié le : 25/10/2023

VOI.23.00.A02680

OBJET : Arrêté temporaire de circulation
CHEMIN DES ESSARTS L'AMOUR et CHEMIN DU CERISIER

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6
Vu le Code de la route
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée
Vu la demande de l'entreprise BDTP.
Considérant que des travaux sur réseaux ou ouvrages électriques rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 13/11/2023 au 17/11/2023 CHEMIN DES ESSARTS L'AMOUR et CHEMIN DU CERISIER

ARRÊTE

Article 1 : À compter du 13/11/2023 et jusqu'au 17/11/2023, des empiètements pourront être instaurés ainsi que des phases de circulation alternée par panneaux de type B15+C18 ou manuellement par panneaux de type K10 en fonction des besoins et de l'avancement du chantier., CHEMIN DES ESSARTS L'AMOUR voie en impasse, le long de l'éléphant bleu. et CHEMIN DU CERISIER.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

Article 3 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 4 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 25 OCT. 2023

Pour la Maire,
Par délégation,

Marie ZEHAF
Conseillère Municipale Déléguée



THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES

DEPARTMENT OF PHYSICS
5712 S. DICKINSON DRIVE
CHICAGO, ILLINOIS 60637



CONFIDENTIAL

RECEIVED BY THE DIRECTOR OF THE NATIONAL BUREAU OF STANDARDS
ON OCTOBER 10, 1952

TO THE DIRECTOR, NATIONAL BUREAU OF STANDARDS
WASHINGTON, D. C.
FROM THE DIRECTOR, UNIVERSITY OF CHICAGO
CHICAGO, ILLINOIS
SUBJECT: [Illegible]

RE: [Illegible]

[Illegible text block]

[Illegible text block]

[Illegible text block]

[Illegible text block]

OCT 10 1952

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]